



Taux actuels de **d'émaciation** : 8.1% **retard de croissance** : 42.6% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 23.4%

Source : Gouvernement république démocratique du congolais (DHS, 2013-14)

## Bons résultats

- République Démocratique du Congo : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Second generation growth and poverty reduction strategy paper (GPRSP II)) accorde une grande importance à la nutrition.
- République Démocratique du Congo : ce pays a créé une ligne budgétaire distincte pour la nutrition, rendant possible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- République Démocratique du Congo : les décideurs disposent d'enquêtes régulières sur la nutrition statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2013-2014.
- République Démocratique du Congo : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire et a distribué deux fortes doses de supplément en vitamine A à 94% des enfants en 2015.
- République Démocratique du Congo : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation et du droit à la sécurité sociale est bon.

## Points à améliorer

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (2.4% des dépenses publiques en 2016) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- République Démocratique du Congo : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (5% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- République Démocratique du Congo : dans ce pays, la loi n'accorde pas aux femmes les mêmes droits économiques qu'aux hommes. Hommes et femmes jouissent des mêmes droits d'accès à la propriété des terres agricoles, mais la loi n'est pas effectivement appliquée et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- République Démocratique du Congo : le faible accès à des sources d'eau potable améliorées (54.1% en 2015) et à des installations sanitaires améliorées (19.7% en 2015) empêche l'obtention de résultats positifs en matière de lutte contre la faim et la malnutrition.
- République Démocratique du Congo : l'État n'offre pas de dispositifs de protection sociale.
- Le taux d'enregistrement des naissances (24.6% en 2013-2014) est faible, freinant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.



## Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)

## Dépenses publiques

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	2.4%	2016	36e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	5%	2015	32e ex aequo

## Politiques

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Moyen	2016	33e
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Moyen	2013	27e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	24.6%	2013-2014	40e ex aequo
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Très médiocre	2016	43e ex aequo

## Lois

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Bon	2016	1er ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Pas dans la loi	2014	26e ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2011	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

## Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)

## Dépenses publiques

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Oui	2016	1er ex aequo

## Politiques

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	94%	2015	12e
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	54.1%	2015	43e
Population ayant accès à un assainissement amélioré	19.7%	2015	35e
Visites médicales pour les femmes enceintes	88.4%	2013-2014	29e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Grande	2011-2015	12e
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Oui	2013-2014	1er ex aequo

## Lois

Consécration du CICS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Largement consacre dans le droit	2016	15e ex aequo
--	----------------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel